

**LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DE
L'ONTARIO**



**LA PASTORALE À L'ÉCOLE
SECONDAIRE CATHOLIQUE**

Une lettre pastorale de la Commission de l'Éducation
mars 2009

Lettre pastorale sur l'animation pastorale dans les écoles secondaires catholiques

La Commission de l'Éducation de la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario a le plaisir de présenter cette lettre pastorale au monde de l'éducation catholique de notre province. Les écoles secondaires catholiques publiques existent depuis vingt-cinq ans et il devient de jour en jour plus évident que les services d'animation pastorale forment un élément essentiel de ces communautés éducatives.

La préparation de la présente lettre pastorale a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Voici quelques années, on a procédé à de vastes consultations auprès de divers intervenants, notamment auprès des responsables de l'animation pastorale, car nous cherchions à répondre à des questions urgentes à ce moment-là. La relecture des anciens documents, la réflexion sur la situation actuelle et le questionnement sur l'avenir ont guidé les échanges autour de la table de la Commission ainsi qu'aux sessions plénières de la CÉCO. De premières ébauches ont été refondues et réécrites avec l'aide de plusieurs leaders du monde de l'enseignement. On a fait circuler une dernière version pour solliciter d'autres suggestions encore. Le texte actuel représente, estimons-nous, un effort collectif non seulement des évêques mais de nombreux membres de la communauté éducative de notre province, parmi les plus résolus à favoriser la croissance des services de pastorale dans nos écoles secondaires.

Ce document ne formule pas de règles ou de règlements. Il propose plutôt une vision commune et une piste de développement et de croissance pour un ministère essentiel à nos écoles catholiques. Il traite des services d'animation pastorale au niveau secondaire mais ses perspectives peuvent aussi nourrir la réflexion sur les services à offrir à l'école primaire. Il ne prétend pas répondre à toutes les questions car il s'efforce plutôt d'évoquer à grands traits ce à quoi devrait ressembler un service de pastorale dynamique et efficace.

Pour que cette lettre porte le plus de fruit possible, il faudra la collaboration et l'engagement de tous les leaders de notre communauté éducative catholique, et en particulier des responsables de la pastorale scolaire. Les membres de la Commission tiennent à signaler l'engagement de nos conseils scolaires catholiques à fournir des services de pastorale à nos écoles secondaires. Ils tiennent, en particulier, à souligner la générosité constante de nos animateurs et animatrices de pastorale, la qualité extraordinaire du service qu'ils rendent à nos écoles secondaires et l'importance de leur travail en première ligne pour le développement du projet éducatif catholique. Nous espérons que cette lettre les encouragera à continuer dans cette voie, en sachant qu'ils jouissent de l'appui et de la reconnaissance de leurs pasteurs comme de leurs frères et sœurs dans la foi.

Uni à vous dans le Christ,

Mgr Paul-André Durocher
Président, Commission de l'Éducation
Conférence des évêques catholiques de l'Ontario

mars 2009

La pastorale à l'école secondaire catholique

Introduction

Les évêques catholiques de l'Ontario ont toujours eu conscience de l'importance fondamentale des services d'animation pastorale dans nos écoles catholiques.

En novembre 1985, le comité ad hoc de la CÉCO sur le parachèvement des écoles secondaires catholiques publiait une lettre sur « la pastorale dans une école secondaire catholique ». Ce document de cinq pages contenait une série de suggestions touchant la mise en place et le développement des services de pastorale étant donné que nos écoles secondaires catholiques avaient désormais accès à des subventions complètes.

En 1993, la CÉCO publiait *La pastorale scolaire: fondements, orientations et considérations pour les écoles catholiques de langue française de l'Ontario*. Ce texte est devenu la référence de base pour les écoles catholiques françaises de la province.

En 1996, la Commission de l'Éducation de la CÉCO approuvait la diffusion d'un texte préparé par le regroupement «Catholic School Chaplains of Ontario» (les animateurs et animatrices de pastorale des écoles catholiques de l'Ontario) sous le titre *Guidelines for School Chaplaincy in Ontario* (Directives pour la pastorale scolaire en Ontario), texte qui est depuis la référence de base pour les écoles catholiques anglaises de la province.

Aujourd'hui, la Commission de l'Éducation de la CÉCO tient de nouveau à exprimer son appui à toutes les personnes qui collaborent à l'animation pastorale dans nos écoles catholiques. Nous invitons tous les responsables de l'enseignement catholique à reconnaître et à célébrer leur présence, le service qu'elles rendent et leur contribution à la mission de nos écoles.

La lettre de 1985 tentait de définir la pastorale au secondaire en décrivant son but ou son objectif:

- prendre la matière des classes d'enseignement religieux pour en extraire la pratique d'une vie chrétienne catholique pour l'ensemble du régime de l'école et pour la vie des enseignants et des étudiants;
- la pleine croissance dans la foi de la communauté de l'école, un plus grand engagement du personnel et des élèves envers la personne du Christ.

La pastorale scolaire définit comme suit ce qui fait son objet:

- l'agir du Christ libérateur au coeur de la communauté scolaire, par le biais d'un ensemble d'actions réfléchies et pertinentes accomplies en Église.

Et *Guidelines for School Chaplaincy* s'exprime en ces termes:

- la pastorale scolaire est une fonction pastorale qui s'exerce en milieu éducatif, en collaboration et dans la coopération, en vue de favoriser la croissance spirituelle et humaine des membres de la communauté scolaire catholique.

Ces définitions se rencontrent autour de quatre grandes idées:

- la pastorale à l'école secondaire est au service de l'ensemble de la communauté scolaire, étudiants et personnel;
- elle cherche à faire grandir la vie de foi chrétienne de chacun;
- elle est ecclésiale de nature et aussi du fait de son objectif;
- elle se modèle sur le cadre éducatif où elle s'exerce.

À partir de ces quatre principes, nous comprenons le rôle de la pastorale dans le contexte de nos écoles catholiques, et nous pouvons dégager des réflexions à l'usage des animateurs et animatrices de pastorale et des administrations scolaires qui vont continuer à soutenir cet apostolat essentiel.

1. L'animation pastorale à l'école secondaire est au service de l'ensemble de la communauté scolaire, étudiants et personnel

L'animation pastorale à l'école secondaire ne se confond pas avec la pastorale-jeunesse. Elle cherche à rejoindre non seulement les étudiants d'une école donnée mais également son personnel adulte. Elle se soucie de tous les membres de la communauté de l'école.

Elle se soucie également de l'école comme communauté, et non seulement de l'ensemble des individus qui la composent. En ce sens, l'animation pastorale au secondaire est très différente du ministère exercé en d'autres milieux institutionnels, où on met l'accent avant tout sur l'accompagnement des personnes qui reçoivent des services ou qui en prodiguent au sein de l'établissement.

On peut parler de deux pôles interreliés dans la pratique de l'animation pastorale au secondaire. D'un côté, les animateurs et animatrices de pastorale sont appelés à centrer leur attention sur les individus qui composent la communauté de l'école. Ils les accompagnent dans leur cheminement de foi, leur sont présents aux heures difficiles, prient avec eux et les guident dans leur quête de spiritualité.

Par ailleurs, les animateurs et animatrices de pastorale sont aussi appelés à se soucier de la communauté scolaire en elle-même. En rassemblant la communauté dans la fraternité, la prière et le culte aussi bien que pour la catéchèse, ils favorisent la réaction de l'école à la présence du Christ et à l'action de l'Esprit du Christ. En envoyant la communauté évangéliser, construire un monde de solidarité et de justice, témoigner dans la sainteté, ils l'aident à devenir lumière du monde et sel de la terre (Cf. Mt 5 :13-16).

Réflexions à l'usage des animateurs et animatrices de pastorale

Au moment d'investir intérêt, ressources, temps et énergie, il faut maintenir l'équilibre entre les deux pôles interreliés de la personne et de la communauté.

La formation permanente est nécessaire tant pour se préparer à l'accompagnement personnel et à la direction spirituelle que pour développer sa compétence en leadership et en développement communautaire.

Note: Les animateurs et animatrices de pastorale doivent avoir conscience des limites du counseling qu'ils peuvent offrir dans le cadre de leurs fonctions et reconnaître qu'ils doivent référer les étudiants à des professionnels qualifiés pour des services de counseling spécialisés.

Réflexions à l'usage des dirigeants scolaires

La description de tâche d'un animateur et d'une animatrice de pastorale au secondaire devrait refléter les deux pôles.

Il faut offrir de la formation aux animateurs et animatrices de pastorale pour leur permettre d'intervenir efficacement dans ces deux domaines.

Il faut inviter les animateurs et animatrices de pastorale à collaborer avec l'équipe de direction des écoles secondaires catholiques pour y promouvoir la vie communautaire.

2. La pastorale scolaire au secondaire cherche à faire grandir la vie de foi chrétienne de chacun

La pastorale ne se confond pas avec l'enseignement religieux. Celui-ci porte sur la compréhension et l'assimilation intellectuelle de la tradition chrétienne. Comme l'explique le *Directoire général pour la catéchèse*, les cours d'enseignement religieux aident « les élèves à mieux comprendre le message chrétien par rapport aux grands problèmes de l'existence qui sont communs aux religions et caractéristiques de tout être humain, par rapport aux conceptions de la vie les plus répandues dans la culture, et aux principaux problèmes moraux qui concernent l'humanité actuelle ». (#75).

Même si de tels cours sont indispensables pour qu'une école catholique remplisse sa mission, ils ne suffisent pas. Il faut les compléter par des activités qui permettent aux étudiants de concrétiser cette démarche intellectuelle en réagissant à l'Évangile par tout ce qu'ils sont et ce qu'ils vivent. En ce sens, la pastorale scolaire offre une sorte d'atelier où appliquer la théorie de l'enseignement religieux à la réalité de la vie communautaire. La liturgie et les célébrations communautaires, les projets de justice sociale, le développement des compétences en leadership, la résolution des divers problèmes éthiques de l'existence, la formation du caractère par la croissance de la pratique des vertus permettent à tous les membres de la communauté scolaire d'actualiser une vie de foi centrée sur le Christ.

Réflexions pour les animateurs et animatrices de pastorale

Les animateurs et animatrices de pastorale doivent se considérer comme des partenaires naturels des professeurs d'enseignement religieux car les uns et les autres se complètent pour aider les jeunes à grandir dans leur foi.

Les activités pastorales doivent être variées dans leur approche, leur style et leur objet principal de manière à rejoindre dans leur diversité les différents individus qui composent la communauté de l'école. Elles doivent rassembler la communauté mais aussi l'envoyer servir et témoigner. Elles doivent parler à la raison, au cœur et à l'âme.

Réflexions pour les dirigeants scolaires

Il faut établir des structures qui favorisent et soutiennent le partenariat entre le service de l'enseignement religieux et le service de pastorale.

Il faut apprendre à voir autre chose dans le service de pastorale qu'un organisme de coordination des célébrations liturgiques à l'école.

3. La pastorale scolaire au secondaire est ecclésiale de nature et du fait de son objectif

De par sa nature même, la pastorale scolaire au secondaire est ecclésiale. Il faut se rappeler que les écoles catholiques sont elles-mêmes l'expression et l'actualisation de la responsabilité qui incombe à l'Église d'« enseigner toutes les nations ». Tous ceux et celles qui collaborent à la mission d'une école catholique participent à une activité ecclésiale, inspirée par le souci universel de l'Église.

La chose est encore plus évidente dans le cas des professeurs d'enseignement religieux et des animateurs et animatrices de pastorale. Même si ni l'un ni l'autre groupe ne reçoit de mandat des autorités de l'Église, ils n'en participent pas moins au ministère qu'elle exerce auprès de ses membres. Ils sont guidés par l'enseignement et les conseils pratiques de l'Église; ils cultivent le sens de la collégialité avec tous les ministres de l'Église; ils comprennent leur apostolat particulier dans le contexte plus large de la vie diocésaine.

Pour aider la personne à devenir tout ce qu'elle est appelée à être, à l'image et à la ressemblance de Dieu, les animateurs et animatrices de pastorale promeuvent la conscience et l'appréciation du fait que Dieu est une *communio* de trois personnes divines dont l'image en nous nous appelle à la *communio* avec Dieu et entre nous. L'Église est à la fois le sacrement et le héraut de cette *communio*. En ce sens, la pastorale à l'école secondaire est ecclésiale par les buts qu'elle poursuit. En effet, en s'acquittant de leur mandat, les animateurs et animatrices de pastorale collaborent à la construction de l'Église elle-même.

Plusieurs écoles catholiques ont une population dont les antécédents culturels, ethniques et religieux sont diversifiés. Certains étudiants n'ont pas eu souvent l'occasion d'aller à l'église et n'ont qu'une expérience limitée de la pratique religieuse. Dans un tel contexte, il importe que les responsables de l'école reconnaissent et célèbrent la présence et l'action de Dieu dans cette diversité. L'évangélisation fait partie de la mission des animateurs et animatrices de pastorale puisqu'ils sont appelés à exercer leur service dans des projets neufs et créateurs là où la parole de l'Évangile n'a pas encore été entendue.

Réflexions pour les animateurs et animatrices de pastorale

Même si les animateurs et animatrices de pastorale scolaire ne reçoivent pas de mandats particuliers de l'évêque de leur diocèse, ils sont reconnus comme intervenants de première ligne pour la pastorale de l'Église, en particulier auprès des jeunes. Ils ont la responsabilité de collaborer au leadership pastoral auprès des jeunes d'un diocèse particulier. Les animateurs et animatrices de pastorale doivent donc participer aux structures qui favorisent cette collaboration, notamment avec les paroisses et leurs curés. La présence d'un prêtre dans une équipe de pastorale scolaire, ne serait-ce qu'à titre d'aumônier bénévole, est hautement souhaitable.

Les animateurs et animatrices de pastorale à l'école secondaire doivent toujours concevoir leur apostolat dans le cadre du ministère de l'Église et comprendre qu'ils ont part aux responsabilités de l'Église. Leurs convictions et leur engagement devraient refléter les convictions et l'engagement de l'Église. Ils se doivent de participer activement à la vie de leur paroisse; leurs paroles, leurs actions et toute leur vie doivent être compatibles avec la foi et la doctrine catholiques.

Réflexions pour les dirigeants scolaires

Il faut permettre aux animateurs et animatrices de pastorale de nouer et d'entretenir de bons rapports avec le diocèse et les paroisses, notamment en participant aux réunions des doyennés ou des zones pastorales.

Il faut favoriser les bonnes relations entre le diocèse et le conseil scolaire, d'une part, et entre la paroisse et l'école, de l'autre.

Réflexions pour les dirigeants diocésains

Il faut considérer la pastorale scolaire au secondaire comme un partenaire essentiel à la vie et à la mission du diocèse. Il faut donc en intégrer les membres à la prise de décision et à l'application des projets concernant l'évangélisation et la pastorale auprès des jeunes dans l'église diocésaine.

Célébrations d'appui et d'encouragement, réunions avec l'évêque, participation au réseau de pastorale jeunesse, invitations aux réunions de doyenné ou de zone, séances d'information pour les équipes pastorales paroissiales au sujet de la pastorale scolaire au secondaire : autant d'exemples de gestes concrets à poser pour faire en sorte que la pastorale scolaire au secondaire devienne un élément dynamique de l'ensemble de la pastorale du diocèse.

4. La pastorale scolaire au secondaire se modèle sur le cadre éducatif dans lequel elle s'exerce

Il est important de reconnaître le rôle précieux de collaboration et de soutien que joue l'école catholique dans le ministère de l'Église en tant qu'institution d'enseignement. Il est tout aussi important de reconnaître que seule la paroisse possède les attributs de la plénitude de la vie sacramentelle et les structures canoniques et pastorales correspondantes.

L'école a pour but de favoriser « la formation intégrale de la personne à travers l'assimilation systématique et critique de la culture » (Congrégation pour l'Éducation catholique, *L'école catholique*, # 26). Ce processus est systématique en ce sens que le programme est structuré et progressif; il est critique en ce sens que les étudiants sont initiés à l'utilisation de formes de raisonnement qui leur permettent d'apprendre par eux-mêmes. L'école a donc ses propres objectifs, sa propre structure et sa propre identité. Les étudiants, règle générale, doivent fréquenter l'école. Les gouvernements et les conseils scolaires établissent la réglementation et les politiques qui précisent le contenu, les activités, les procédures de planification et de rapport, le financement, etc.

C'est dans ce contexte hautement spécialisé que s'insère la pastorale scolaire au secondaire. Dans ses interventions et ses activités, elle doit respecter les structures et l'éthos de l'école. Elle consacre la plus grande partie de ses efforts à des projets parascolaires, ce qui fait à la fois sa faiblesse et sa force. Sa faiblesse dans la mesure où

elle risque de situer la pastorale en marge de la vie de l'école; sa force dans la mesure où cela lui permet plus de créativité, de liberté et de pertinence.

Réflexions pour les animateurs et animatrices de pastorale

Les activités pastorales à l'école secondaire doivent s'inspirer de la façon de travailler à l'école : planification, établissement d'objectifs, évaluation et redevabilité.

Réflexions pour les dirigeants scolaires

Pour être florissant, le service de pastorale scolaire au secondaire doit être bien intégré à la structure de l'école, au niveau du personnel, de l'espace, du temps qui lui est alloué, du financement, etc.

5. Autres caractéristiques de la pastorale scolaire au secondaire

i. Un modèle de collaboration pastorale

L'animateur et l'animatrice de pastorale au secondaire est appelé à pratiquer la collaboration à un double niveau.

Premièrement, la pastorale en tant que service à l'intérieur de l'école catholique fait partie d'un ensemble, d'un réseau d'interventions, d'activités, de démarches et de personnes qui, de concert, cherchent à réaliser la mission de l'école. C'est un fait, la pastorale est le partenaire naturel de l'enseignement religieux. Il faut aussi reconnaître que les enseignantes et enseignants des diverses disciplines contribuent aussi à la vie de foi des élèves. L'élaboration de profils pédagogiques spécifiques pour les écoles secondaires catholiques de l'Ontario a stimulé l'intégration de la foi chrétienne à l'ensemble du programme d'étude. Il reste beaucoup à faire en ce domaine, et les animateurs et animatrices de pastorale peuvent jouer un rôle clé comme ressources dans cette tâche.

Qui plus est, c'est d'abord à la direction de l'école secondaire catholique qu'il revient d'ériger la communauté scolaire comme communauté intentionnelle axée sur Jésus Christ. Les directions d'école secondaire et leurs collaborateurs et collaboratrices s'acquittent de cette responsabilité en promouvant des relations justes et harmonieuses entre tous les membres de cette communauté, en favorisant des approches respectueuses de la discipline, en établissant des politiques à la fois humaines et équitables, et en mettant en œuvre une initiative de développement du caractère axée sur le Christ. Le service d'animation pastorale est un partenaire décisif dans ce but. Il n'est pas appelé à

remplacer les administrateurs de l'école pour cette tâche mais à collaborer étroitement avec eux pour voir à ce qu'elle soit bien accomplie.

Tel que démontré, l'animation pastorale est l'un des nombreux facteurs indispensables pour que l'école soit reconnue catholique. À ce premier niveau, donc, les animateurs et animatrices de pastorale sont appelés à collaborer à cette mise en œuvre.

Il y a encore un deuxième niveau où ils doivent faire preuve d'esprit d'équipe : en s'acquittant de leur mandat, ils rechercheront la collaboration en faisant appel aux talents des autres, en sollicitant leur avis et en leur confiant certaines responsabilités. En d'autres mots, les animateurs et animatrices de pastorale doivent être de vrais leaders, inspirer une vision commune, stimuler les autres à agir, encourager leurs collaborateurs et collaboratrices et leur donner l'exemple.

Ils feront appel aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux membres du personnel pour la planification, la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation des divers projets et services qui relèvent de la pastorale à l'école secondaire. Même dans le domaine très personnel d'accompagnement spirituel, il est souhaitable de pratiquer une approche d'équipe qui reconnaisse les dons et les talents d'autres intervenants et intervenantes, étudiants ou membres du personnel, et mettre sur pied des réseaux au service de leurs pairs. Le succès d'un animateur et d'une animatrice de pastorale se mesure à l'existence d'équipes d'animation pastorale dynamiques à l'intérieur de l'école.

ii. Un ministère polyvalent

Les typologies traditionnelles de la pastorale ont mis l'accent sur les trois figures vétérotestamentaires du prêtre, du prophète et du roi. Reconnaisant dans le Christ l'accomplissement de ces figures, et considérant que par le baptême et la confirmation nous sommes configurés au Christ, nous pouvons distinguer trois volets de la pastorale de l'Église dans les domaines de la vie sacramentelle (le prêtre), de la Parole (le prophète) et de la vie communautaire (le roi).

Chacun de ces domaines peut à son tour être abordé du double point de vue de l'Église rassemblée par le baptême et de l'Église envoyée par la confirmation.

Rassemblée par le baptême, l'Église prie et célèbre les sacrements (le prêtre), partage et assimile la Parole (le prophète) et grandit dans l'amour mutuel (le roi).

Envoyée par l'Esprit de la confirmation, l'Église porte au monde le témoignage d'une vie sainte enracinée dans la prière (le prêtre), partage avec le monde la Bonne Nouvelle de Jésus Christ (le prophète) et s'engage à construire dans la solidarité un monde capable de refléter l'amour même de Dieu (le roi).

Le tableau que voici illustre cette typologie des ministères:

	Baptême – Rassemblés	Confirmation – Envoyés
Prêtre	Liturgie	Témoignage
Prophète	Catéchèse	Évangélisation
Roi	Communauté	Solidarité

Voici quelques-unes des activités pastorales qui illustrent la polyvalence de cet apostolat:

Liturgie:

- la messe à l'occasion de la remise des diplômes
- la célébration de la fête de l'Action de grâces
- le service commémoratif pour un étudiant décédé

Catéchèse

- groupe d'étude biblique
- journée pédagogique
- retraite

Communauté

- collecte pour venir en aide à un étudiant dans le besoin
- campagne « Les drogues, pas besoin »
- célébration en l'honneur d'un enseignant qui prend sa retraite

Témoignage

- Participation dans la collectivité à un projet pour la non-violence
- Présence à un rassemblement pro-vie
- Chronique dans un journal local

Évangélisation

- Collaboration de l'école avec le RICA
- Jumelage avec une mission
- Distribution de feuillets de prière

Solidarité

- Équipe de Développement et Paix à l'école
- Marche pour la justice sociale
- Participation à un projet de développement communautaire

Cette liste, qui n'est ni complète ni prescriptive, veut seulement illustrer les diverses formes que peut prendre la pastorale à l'école secondaire. Elle invite les animateurs et animatrices de pastorale et les directions scolaires à évaluer sérieusement les projets passés et à planifier pour l'avenir des activités qui permettent à l'animation pastorale de lancer un large éventail d'activités apostoliques.

iii. Un ministère essentiel

Les membres de la Commission de l'Éducation de la CÉCO tiennent à faire leur la conviction d'anciens membres de la Commission et de la CÉCO à l'effet que les services d'animation pastorale sont essentiels à une école catholique.

Les paragraphes qui précèdent montrent la variété et la complexité des tâches qui attendent un animateur et une animatrice de pastorale. Nous ne pouvons imaginer qu'une école secondaire catholique puisse s'acquitter adéquatement de cette responsabilité sans confier à quelqu'un le soin de la mettre en œuvre. Cette personne doit être dégagée d'autres responsabilités pour pouvoir se consacrer de tout cœur à cette tâche. Cette personne doit avoir la formation voulue pour exercer un véritable leadership dans ce ministère. Cette personne doit avoir le statut, le budget et la coopération nécessaires pour que ce leadership donne ses fruits.

Il nous paraît indispensable que les conseils scolaires et les écoles secondaires catholiques évaluent régulièrement l'importance qu'ils accordent à cette composante essentielle du processus d'éducation et la façon dont cette importance se reflète dans la mise en œuvre de ce service à l'école.

Nous apprécions les défis budgétaires que doivent affronter les conseils scolaires en termes de l'affectation de tous les services nécessaires, incluant les services de pastorale scolaire aux écoles sous leurs juridictions. Il est entendu que souvent cela contraint les autorités scolaires à des choix difficiles. Néanmoins, l'importance fondamentale du service d'animation pastorale dans nos écoles nous oblige à faire ces choix et à faire preuve de créativité pour établir un budget et un mode d'organisation qui permettra aux services d'animation pastorale de se déployer pleinement.

6. La pastorale comme profession : l'échange de pratiques exemplaires

Les membres de la Commission de l'Éducation de la CÉCO estiment qu'en vue de promouvoir l'animation pastorale à l'école secondaire en tant que profession, les partenaires du milieu de l'éducation doivent examiner des sujets comme les descriptions de tâche, les compétences requises et la formation correspondante, les conditions de travail et la rémunération, la supervision et l'évaluation, et recommander une approche de ces questions qui puissent être partagée dans la collaboration à travers toute la province.

Nous devons tous nous efforcer de préparer le jour où:

les futurs animateurs et animatrices de pastorale sauront quels sont les programmes de formation qui leur feront acquérir les compétences requises pour ces postes et qui leur permettront d'offrir leurs services à tous les conseils scolaires de la province;

les établissements d'enseignement post-secondaire auront institué des programmes permettant d'acquérir cette compétence et de répondre aux besoins de tous les conseils scolaires de la province;

les cadres supérieurs et les directions d'école sauront précisément ce qu'on attend des animateurs et animatrices de pastorale et continueront de développer les pratiques exemplaires communément acceptées pour l'évaluation, la supervision et la formation permanente;

les animateurs et animatrices de pastorale eux-mêmes recevront un traitement juste et égal à travers toute la province, et collaboreront à développer des ressources et des stratégies qui pourront être partagées entre les conseils scolaires;

les leaders de l'Église auront l'assurance que ceux et celles qui assument ces postes essentiels apprécient la nature ecclésiale de leur apostolat, qu'ils sont qualifiés et engagés, et que leur travail porte fruit.

Pour atteindre ces objectifs, nous encourageons les associations qui travaillent en partenariat avec nous dans la province à étudier ces questions et à renforcer la collaboration entre nous pour identifier des pratiques exemplaires et les appliquer à travers notre province.

A. Normes pour la formation

À propos de la formation, la Commission aimerait formuler les conseils que voici.

Certains candidats, certaines candidates à des postes d'animation pastorale ont une grande expérience mais une formation académique limitée; d'autres ont accumulé beaucoup de crédits et de certificats mais ont peu d'expérience pratique en contexte pastoral; d'autres encore vivent un cheminement de foi personnel qui a nourri chez eux le désir de servir dans nos écoles catholiques mais n'ont pas participé jusqu'ici à la vie de l'Église. Nous avons besoin de programmes de formation qui vont évaluer ce qu'ont appris les candidats, les aider à cerner leurs objectifs personnels et leur proposer des pistes qui correspondent à leurs besoins.

Trois éléments doivent se retrouver dans un programme de formation visant à donner la compétence requise pour ces postes.

i. Premier élément : la formation en théologie

Les animateurs et animatrices de pastorale doivent connaître les éléments fondamentaux de la foi chrétienne selon la tradition catholique, savoir les exprimer et les expliquer, et avoir le désir d'approfondir constamment ces connaissances. En termes de contenu, il faut pouvoir faire état de cours de théologie crédités dans les domaines suivants:

Théologie fondamentale et dogmatique (incluant la christologie et la théologie des sacrements)
Exégèse et théologie biblique
Théologie morale, incluant la doctrine sociale
Histoire de l'Église
Spiritualité.

La Commission veut encourager la reconnaissance explicite de grades et de certificats universitaires correspondant à ces critères.

ii. Deuxième élément : l'intervention pastorale

Les animateurs et animatrices de pastorale doivent apprendre non seulement le « pourquoi » mais aussi le « comment » du travail pastoral : comment animer un groupe, comment préparer des ateliers, comment soutenir l'engagement, comment faire réussir le travail d'équipe, comment préparer une célébration liturgique, etc. Le contenu devrait comprendre les domaines suivants:

Théologie pastorale
Liturgie
Spiritualité
Catéchèse
Pastorale jeunesse
Psychologie et sociologie appliquées (comprenant l'accompagnement spirituel, l'animation et la dynamique de groupe, la pédagogie, la théorie de la personnalité, l'art de communiquer, la résolution de conflits, la gestion).

La clé de cette formation pastorale tient à un travail pastoral d'équipe, qui permet au candidat d'apprendre à travailler avec d'autres, à partager la responsabilité et la prise de décision, à reconnaître les dons et les limites des autres, à devenir le leader d'une communauté de foi et de service.

iii. Troisième élément: l'intégration spirituelle et la pratique de la foi

L'intégration spirituelle favorise la synthèse de tous les autres éléments de la formation. Elle comprend un approfondissement de la vie de prière, des occasions de vivre le partage de foi, l'affermissement de l'engagement liturgique et sacramentel, la croissance

dans le discernement. Quant aux problèmes nés de l'histoire personnelle, il faut s'y attaquer et les intégrer. Les candidats et candidates doivent être ouverts à la direction spirituelle, à l'évaluation psychologique et au travail de groupe. Les retraites doivent faire partie intégrante de ce troisième élément. L'intégration spirituelle favorisera éventuellement la croissance de la conscience personnelle et du sentiment d'appartenance à l'Église (*sentire cum ecclesia*) tout en enracinant le service apostolique dans la collaboration avec le Christ dans l'Esprit, à titre de membres de son Corps, en solidarité avec tous ceux et celles qui luttent pour un monde plus juste et plus compatissant. Elle conduit au développement de ce qu'on pourrait appeler une « identité pastorale ». Ce processus d'intégration spirituelle est grandement facilité quand il fait partie au départ du programme de formation et qu'il est solidement intégré aux dimensions théologiques et pastorales.

B. Autres considérations

En principe, les évêques de l'Ontario ne donnent pas de mandats pastoraux aux animateurs et animatrices de pastorale des écoles secondaires. Un tel mandat supposerait des fonctions de supervision et d'évaluation de la part des évêques ainsi que le pouvoir de révoquer le mandat si nécessaire – autant d'éléments qui font défaut à l'heure actuelle. Cela ne veut pas dire que le bureau de l'évêque ne doive pas participer au processus de discernement pour l'embauche. Il faut demander aux candidats et candidates de présenter des références pastorales, notamment un « nihil obstat » du bureau de l'évêque; on accordera ce document après avoir rencontré le candidat, étudié son dossier et vérifié les lettres de recommandation et autres références.

Une forme de stage est hautement souhaitable pendant la formation, soit pendant la période des études proprement dites soit immédiatement après. Le fait d'affronter des situations concrètes et d'entrer en rapport avec des personnes concrètes permettra aux candidats et candidates de mettre à l'épreuve et de raffiner leurs nouvelles connaissances et d'apprendre par expérience. Découvrir l'histoire de l'école, comprendre la place qu'elle occupe dans la vie de l'église locale et participer à la mise en œuvre de sa mission, tout cela concourt à former un sain *sensus ecclesiae*. Pour être vraiment fécond, un stage de ce genre doit être supervisé et évalué. Le mentorat (accompagnement) devrait constituer une dimension importante du stage.

L'évaluation continue sous ses diverses formes – de groupe, par les pairs, sous supervision – joue un rôle important dans le processus de discernement, tant pour le candidat ou la candidate que pour le conseil scolaire. Elle ne pourra jouer son rôle, cependant, que si les objectifs de l'évaluation sont clairs pour toutes les parties. Parmi ces objectifs il faut compter bien sûr la réussite des études et la maîtrise des savoir-faire; mais des éléments plus subjectifs doivent aussi être pris en compte : l'attitude des candidats et candidates, leurs convictions, leur sens de la compassion et leurs dons de leadership.

Les conseils scolaires doivent veiller à la formation en cours d'emploi. Il faut offrir régulièrement des ateliers, des cours, des journées de formation et des retraites pour

favoriser l'apprentissage et la formation des animateurs et animatrices de pastorale. Les services diocésains de pastorale peuvent collaborer à la préparation de ces activités. Des réseaux provinciaux peuvent aussi jouer un rôle précieux à cet égard.

Conclusion

La Commission de l'Éducation de la CÉCO a tenté dans cette lettre d'exposer des principes de base pour l'animation pastorale à l'école secondaire en vue d'aider à renforcer la cohésion et la vigueur de ce ministère dans notre province. C'est dans cette perspective qu'il faut recevoir l'appel que nous lançons à une collaboration provinciale : comme un élément parmi d'autres visant à aider nos écoles à mieux s'acquitter de leur mission dans notre Église et notre société.

Les membres de la Commission seront heureux de collaborer avec les associations provinciales engagées dans l'éducation catholique afin de donner suite à ces propositions, pour le bien de notre jeunesse et pour la plus grande gloire de Dieu.

Une publication de
la Commission de l'Éducation de la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario
mars 2009